

PRÉSENTATION DU PACK DOMICILIATION

L'offre « Pack Domiciliation » comprend :

- Domiciliation commerciale pour toutes formes juridiques (EURL, SA, SARL, SAS, SCI, y compris les entreprises individuelles, les auto-entrepreneurs et les associations).
- Réception du courrier (y compris des recommandés si procuration).
- *Réexpédition du courrier (en option)*
- Mise à disposition une fois par mois de notre salle de réunion ou d'un bureau meublé avec la téléphonie illimitée et internet via la fibre optique.
- En cas de besoin supplémentaire, possibilité de louer nos bureaux ou notre salle de réunion à la journée ou demi-journée, selon nos tarifs présentés en annexe.

N.B. Pour la salle de réunion, les « domiciliés » bénéficient du même tarif que les « hébergés ».

Modalités de souscription :

- Le contrat de domiciliation sera souscrit pour une durée de 1 an minimum sans limitation de durée, renouvelable chaque année par tacite reconduction et avec un délai de 2 mois de préavis en cas de résiliation.
- Loyer trimestriel de 170,00 € HT payable d'avance
- Frais de dossier de 20,00 € HT à la souscription du contrat (sauf pour les entreprises de moins de 2 ans)
- Caution de 100,00 € HT